

## 8.

# INDICATEURS D'ÉVALUATION ET DÉMARCHE ÉVALUATIVE D'UN CLS

Le Contrat local de santé (CLS) est porté conjointement par la collectivité territoriale et l'Agence régionale de santé (ARS), qui l'appuie dans le déploiement de la démarche. Une évaluation du CLS doit être réalisée, d'abord sur la durée du CLS (en continu) puis en fin de contractualisation (évaluation finale) dans le cadre d'une démarche rétrospective et prospective.

L'évaluation concerne à la fois l'ensemble du programme et les actions spécifiques menées. Elle vise à **déterminer dans quelle mesure la stratégie et la dynamique du CLS ont favorisé une meilleure prise en compte des inégalités** sociales et territoriales de santé et ont contribué à leur réduction.

Pour cela, le Coordinateur devra :

- s'appuyer sur le Comité de pilotage (COFIL) pour entreprendre l'évaluation ;
- mobiliser les pilotes des fiches actions ;
- identifier le cadre de l'évaluation : « Que voulons-nous évaluer ? » ;
- recueillir et analyser les données.



### L'évaluation continue

Elle se fait sur la durée de vie du CLS et **mesure la mise en œuvre et l'état de réalisation** de chacune des fiches actions.

Pour cela, il faut s'appuyer sur des **indicateurs quantitatifs** et **qualitatifs**. Ceux-ci sont déterminés au regard de leur **caractère atteignable et réalisable**.

- **Indicateur quantitatif** : mesure le résultat en volume (données objectives, que l'on peut compter), numériques (nombre ou taux) ;
- **indicateur qualitatif** : mesure la qualité (nature, caractéristique) du résultat (opinions, perception, étapes de mise en place ...). Il permet de suivre les effets de l'action. Ils peuvent être exprimés en valeur numérique (échelle d'appréciation de l'effet par exemple).

Plus les indicateurs sont pensés au moment de l'élaboration du plan d'action, plus l'évaluation sera simple. A cette étape de l'élaboration, il est donc essentiel d'identifier les outils de recueil (construits ou à construire ultérieurement) et l'acteur en mesure de suivre l'action (pilote ou co-pilote de la fiche action, etc.).



Qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs, il existe **2 types d'indicateurs** qui mesurent :

- soit le **résultat de l'action** dit « indicateur de résultats » ;
- soit **l'état du processus** (les moyens) mis en place dit « indicateur de processus ».

Tableau ci-dessous pour exemple :

Typologie	Evaluation	Exemples d'indicateurs (qualitatifs ou quantitatifs)
<p><b>Indicateurs de résultats</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portent sur les effets attendus des objectifs : modification d'état de santé, de comportement, d'environnement, de connaissances, de représentations...</li> <li>• Permettent de répondre à certaines interrogations et notamment l'atteinte des objectifs : Qu'est-ce qui a changé ? Quelles appropriations des connaissances ont été observées ? Y a-t-il un impact ? Les données collectées sont le plus souvent qualitatives.</li> </ul> <p>Les critères d'efficacité sont prévus en fonction de l'objectif à évaluer et doivent tenir compte du temps nécessaire à une modification de comportement.</p> <p>L'évaluation nécessite l'utilisation d'outils indispensables à sa mise en œuvre : questionnaires, tableaux de bord, grilles de suivi ou d'observation, recueils, bilans et documents de synthèse...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage de la population touchée par l'action</li> <li>• Taux d'utilisation par la population</li> <li>• Délais d'accès au service</li> <li>• Qualité de l'action exprimée par les bénéficiaires (échelle d'appréciation 1 à 5)</li> <li>• Taux de satisfaction du public cible</li> </ul> <p>Ex : nombre de personnes qui refusent un rapport non protégé, nombre de personnes qui se sentent plus en sécurité dans leur quartier, typologie des améliorations créées dans le quartier.</p>
<p><b>Indicateurs de processus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portent sur le déroulement du projet, tout ce qui peut permettre d'atteindre des objectifs.</li> <li>• Décrivent les éléments du projet et de son déroulement (activités, acteurs, structures, moyens et ressources utilisés, méthodes employées, etc.). Ils permettent de s'interroger : les activités prévues ont-elles été toutes réalisées ? Les moyens ont-ils été tous utilisés ? ...</li> </ul>	<p>Nombre de réunions, nombre de séances, nombre de personnes satisfaites, nombre de personnes présentes aux séances, étapes de mise en place de l'action, ...</p>

**Proposition d'outils de suivi et d'évaluation continue**

Exemple d'une grille de protocole d'évaluation : [cliquez-ici pour télécharger le modèle](#)

	Résultats attendus	Indicateurs	Outils d'évaluation	Qui évalue	Quand évaluer
<i>Objectifs opérationnels</i>  <b><u>Cf. Fiche pratique n°7 « Structurer le plan d'action »</u></b>	Accompagner les clubs des aînés dans le dépôt de leurs demandes de subvention à effectuer en ligne auprès des départements	Nombre de clubs des aînés, clubs du 3 <sup>ème</sup> âge et associations de personnes âgées recensés sur le territoire ;  Nombre de clubs des aînés, clubs du 3 <sup>ème</sup> âge et associations de personnes âgées auxquels l'accompagnement a été proposé ;  Etc.	Tableau de suivi	Le pilote de l'action : CCAS – Service « aide aux personnes âgées »	Une fois par an avant le dialogue de gestion : préciser quand (mois/année)

Exemple d'un tableau de suivi du programme d'actions : [cliquez-ici pour le télécharger](#)

Exemple d'un support de suivi par action : [cliquez-ici pour le télécharger](#)

Outil à disposition du coordinateur et des pilotes d'action. La formalisation du suivi des actions permet notamment de rendre compte de l'avancée des travaux mais aussi des éventuelles difficultés rencontrées, de valoriser son activité, d'assurer le cas échéant la continuité du suivi en cas d'absence ...

Suivi de l'action XX (Fiche Action XX)

Dates des rencontres et / ou échanges	Participants	Prise de notes - informations (Objectif de l'échange)	Perspectives / Suite (Qui / quoi ?)



#### Elle permet :

- de rendre compte de la mobilisation des acteurs et institutions dans le CLS ;
- de mesurer l'efficacité et la pertinence du CLS ;
- d'identifier des pistes d'amélioration dans le cadre d'un potentiel renouvellement du CLS.

#### Une évaluation exhaustive devra balayer l'ensemble des champs suivants :

##### **Le périmètre :**

- périmètre thématique (étendue du champ du CLS) ;
- périmètre géographique et politique (échelle, signataires, engagement des acteurs institutionnels) ;
- périmètre temporel (durée du CLS).

##### **L'animation et le suivi :**

- coordination ;
- rôle et implication de la collectivité territoriale dans l'animation du CLS ;
- gouvernance et mise en place.

##### **La mise en œuvre et les effets du CLS évalué :**

- indicateurs de résultat : pertinence du programme d'action (effets, efficacité), des objectifs et axes stratégiques et du diagnostic posé initialement ;
- indicateurs de processus : efficience des modalités de mise en œuvre du programme d'action.

##### **La dynamique partenariale et mobilisation des acteurs et partenaires du territoire :**

- articulations et complémentarités avec les autres dispositifs actifs sur le territoire et les autres coordinations comme les Ateliers santé-ville (ASV), le Conseil local de santé mentale (CLSM), le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), les contrats de ville, le Réseau territorial de promotion de la santé (RTPS), les structures d'exercice coordonné dont la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), le Projet territorial de santé mentale (PTSM) ;
- participation des usagers et des habitants, notamment celle des personnes en situation de pauvreté, de précarité ou de handicap.

##### **Le portage politique et structurel :**

- qualité de la mobilisation des acteurs à chaque étape (diagnostic initial, élaboration, déploiement des actions, suivi ...).

##### **Les financements mobilisés :**

- démarrage et mise en œuvre du CLS (complémentarité des financements) ;
- réalisation des actions.